

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Province de Québec

Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce treizième jour d'avril deux mille quinze (13-04-2015) à 19 h 30, au 1230 rue Principale, Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux

3. Correspondance

4. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2014 et du rapport du vérificateur

5. Adoption des comptes fournisseurs

6. Engagements de crédits – Avril 2015

7. Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement numéro 409-2011 concernant les limites de vitesse

8. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes

9. Renouvellement emprunt temporaire – Règlement numéro 417-2013 — Réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Rues des Seigneurs et des Gouverneurs — Phase V

10. Adoption de la politique d'aide financière pour les immeubles commerciaux

11. Autorisation de signataires – Formulaire de consentement - Acquisition des lots 4 981 651 et 4 981 653 – Propriétés du ministère des Transports du Québec (MTQ)

12. Autorisation de signataires – Formule de consentement - Acquisition des lots 2 547 114 et 2 547 094 Ptie – Propriétés du ministère des Transports du Québec (MTQ)

13. Autorisation de signataires - Entente entre Monsieur Gilles Lefebvre et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Travaux de nivellement - Projet domiciliaire du secteur de la rue François-Chrétien

Séance ordinaire du 13 avril 2015

14. Entente en contrepartie des services municipaux pour le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès
15. Autorisation de signataires – Protocole d'entente entre l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan (OTFCS) et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Attribution d'une subvention
16. Octroi de contrat – Apur urbanistes-conseils- Consultation publique suivant la modification des règlements d'urbanisme
17. Octroi de contrats – Services professionnels d'ingénierie et d'architecture Construction bâtisse multifonctionnelle - Parc des Grès
18. Octroi de contrat – Réfection boulevard de La Gabelle
19. Octroi de contrat – Lignage des rues
20. Octroi de contrat – Claude Gélinas et Fils inc. – Salle communautaire - Installation électrique
21. Octroi de contrat – Hamel Propane inc. – Fourniture propane
22. Nomination de monsieur Gilles Isabelle à titre de membre bénévole de l'Organisation municipale de sécurité civile
23. Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) – Inscription au congrès annuel 2015
24. Attribution de poste à Denis Paquette – Journalier classe 2 – Poste saisonnier
25. Inscription - Formation continue – Service aux entreprises de la commission scolaire de l'Énergie - Opérateurs de niveleuse - Autorisation de signataire
26. Réclamation – Boîte aux lettres – Bris déneigement
27. Réseau Environnement - Programme d'économie d'eau potable 2015 - Adhésion
28. Appui de la municipalité – Problématique contamination des puits privés – Avenue Ringuette, avenue Duplessis et rang des Grès
29. Ratification des tarifs saisonniers – Camp de jour - Saison estivale 2015
30. RE/MAX de Francheville inc. – Demande d'autorisation pour barrage routier
31. Demande d'autorisation pour La Virée du Maire de la ville de Trois-Rivières
32. Demande d'autorisation pour le Demi-Marathon Marcel-Jobin
33. Demande d'accès gratuit au parc Réal-St-Onge – L'Association Viactive stéphanoise
34. Versement de subvention au Comité d'embellissement
35. Autorisation d'un signataire – Protocole d'entente relatif aux projets de distribution d'arbres – Association forestière de la Vallée du St-Maurice
- 36.- Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2015
37. Motion de félicitations – Soirée Casino optimiste 2015
38. Affaires diverses
- Période de questions
39. Clôture de la séance

2015-04-122

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point «Affaires diverses» ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

M. le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Il fait un compte-rendu de la soirée d'information qui a eu lieu le 9 avril 2015 à laquelle étaient conviés les propriétaires du secteur des Grès concernant la problématique de contamination des puits privés. Il relate que les représentants des ministères des Transports et de l'Environnement et du milieu de la santé ainsi que le député de Maskinongé étaient présents pour expliquer la situation et communiquer les résultats des analyses des prélèvements de l'eau potable. Il mentionne également qu'un comité de suivi a été formé pour suivre les développements dans ce dossier.

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Il fait un suivi du dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie en lien avec le rehaussement des cellules de plus de 25 pieds, en faisant référence à son mot paru dans le journal Le Stéphanois pour démontrer que l'attitude des dirigeants envers la municipalité rend presque impossibles les négociations. Il mentionne également que la municipalité a reçu une mise en demeure concernant la validité du règlement adopté en avril 2014 qui stipule que les parois des cellules ne doivent pas excéder 4 mètres de haut.

Il fait mention de la loi sur la protection de l'eau potable pour les puits privés desservant plus de 20 personnes pour expliquer que la municipalité fournit présentement une assistance technique aux propriétaires du secteur du Lac-Bourassa car ils sont plus de vingt personnes à être desservies par un seul et même puits.

M. le maire félicite le Club Optimiste Le Stéphanois pour le succès obtenu lors de la Soirée Casino organisée dans le cadre de leur levée de fonds annuelle.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2015 et des séances extraordinaires du 16 mars 2015 et du 30 mars 2015 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2015-04-123

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mars 2015 et des séances extraordinaires du 16 mars 2015 et du 30 mars 2015 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2015-04-13 préparé par madame Claudine Bédard greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2015-04-124

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2015-04-13.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2014 et du rapport du vérificateur

2015-04-125

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le rapport du vérificateur et le rapport financier pour l'exercice 2014 présentant un surplus de 163 133 \$ de fonctionnement à des fins fiscales tels que présentés par madame Mélanie Laflamme de la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton s. e. n. c. r. l.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

5. Adoption des comptes fournisseurs

2015-04-126

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 mars 2015* totalisant 209 977,35 \$.
- Les comptes à payer *au 31 mars 2015* au montant de 77 020,77 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

Sécurité publique Québec – 1^{er} et 2^e versements – Services de la Sûreté du Québec

2015-04-127

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement au ministre des Finances, de la facture 97796, en deux versements, le premier de 204 500 \$ payable au plus tard le 30 juin 2015 et le deuxième, de 204 499 \$, payable au plus tard le 31 octobre 2015, pour les services de la Sûreté du Québec pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Canadian Bearings Ltd – Reconditionnement d'une pompe et d'un moteur – Étangs aérés

2015-04-128

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Canadian Bearings Ltd des factures no 51028481-00 et 51028584-00 respectivement de 3 452,99 \$ et de 2 762,39 \$ pour un montant total de 6 215,38 \$, avant taxes, pour le reconditionnement de la pompe et du moteur des installations de pompage des étangs aérés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Apur urbanistes-conseils– Honoraires professionnels – Conformité du plan et des règlements d'urbanisme

2015-04-129

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Apur urbanistes-conseils, de la facture numéro 1503-026 de 9 435,00 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels pour une assistance en urbanisme visant l'obtention des attestations de conformité du plan et des règlements d'urbanisme au SADR de la MRC de Maskinongé, pour la période se terminant le 20 mars 2015. (résolutions no 2014-10-416 et 2014-12-527)

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Il est de plus résolu d'affecter le surplus de fonctionnement affecté pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats – Honoraires professionnels – Dossier RGMRM

2015-04-130

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Caza, Marceau, Soucy, Boudreau, Avocats de la facture numéro 12660 de 2 617,20 \$, avant taxes, représentant des honoraires pour services professionnels rendus dans le dossier de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Claude Grenier Ressources humaines – Honoraires professionnels - Relations de travail et Équité salariale

2015-04-131

Il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le paiement à Claude Grenier Ressources humaines inc. des factures numéro 4460 et 4465 respectivement de 626,70 \$ et 356,70 \$, pour un montant global de 983,40 \$, avant taxes, représentant des honoraires professionnels dans les dossiers de relations de travail et d'équité salariale.

6. Engagements de crédits – Avril 2015

2015-04-132

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte les engagements de crédits et les transferts budgétaires suivants :

Engagements de crédits :

Description	Compte G/L	Montant
Remplacement lumière rue des Érables	02.32000.521	677,34 \$
Refaire peinture camion # 10-08	02.32020.525	1 000,00 \$
Refaire boîte camion autocar (50% de la dépense)	02.32020.525	3 000,00 \$
Changer batterie unité #10-08	02.32020.525	500,00 \$
Achat brosse caniveau balai mécanique	02.32020.525	782,00 \$
Achat brosse balai mécanique	02.32020.525	150,00 \$
Achat plateau et accessoires grosse tondeuse	02.32020.525	500,00 \$
Lames de niveleuses (1 pqt de 10 lames)	02.32020.525	1 343,87 \$
Pare-brise unité # 10-07	02.32020.525	619,45 \$
Pare-brise unité # 10-08	02.32020.525	367,50 \$
Achat plateau petite tondeuse	02.33020.526	395,00 \$
Achat fer rép. harnais déneigeuse # 10-07	02.33020.525	760,00 \$
Refaire boîte camion autocar (50% de la dépense)	02.33020.525	3 000,00 \$
Formation espace clos/APSAM pour 8 personnes	02.41400.454	1 049,90 \$
Achat d'un treuil et support espace clos (50 % de la dépense)	02.41300.521	1 286,00 \$
Achat d'un treuil et support espace clos (50 % de la dépense)	02.41400.521	1 286,00 \$
Travaux de remplacement lavabo Local éducation populaire	02.70120.522	500,00 \$

Séance ordinaire du 13 avril 2015

Remplacement panneau électrique Salle communautaire	02.70120.522	1 685,00 \$
Recertification Premiers soins 8 pompiers	02.22000.454	419,96 \$
Gaffe de 8 pieds (2 X 78,74 \$)	02.22000.649	157,48 \$
Ensemble de cinq cônes rétractables	02.22000.649	307,01 \$
Lampe de scène portative rechargeable*	02.22000.649	729,68 \$
Agro-Service	02.70150.447	1 250,00 \$
Multi surface Giguère – 1 terrain de soccer	02.70150.447	6 047,42 \$
Toilettes mobiles - ASSE DG	02.70150.516	1 307,13 \$
Toilettes mobiles - Baseball	02.70150.516	566,95 \$
Toilettes mobiles - Comité culturel	02.70150.516	314,97 \$
Toilettes mobiles - Écurie Saint-Pierre	02.70150.516	341,22 \$
Toilettes mobiles - Fête nationale	02.70150.516	188,98 \$
Conteneur ordures – Parc des Grès	02.70150.516	700,00 \$
Conteneur recyclage – Parc des Grès	02.70150.516	324,00 \$
Feux d'artifice – Tournoi familial	02.70150.516	2 800,00 \$
Fête nationale*	02.70150.516	7 000,00 \$
Nettoyage de conduit/hotte	02.70150.521	390,00 \$
Protection bombonne/resto - Baseball	02.70150.521	150,00 \$
Sable et poussière de pierre - Baseball	02.70150.521	1 120,00 \$
Poudre à ligner - Baseball	02.70150.521	745,00 \$
Attache à tête d'équerre «Tie wrap»- Soccer	02.70150.521	95,00 \$
Repas/rencontre régionale loisir/URLSM	02.70150.610	150,00 \$
Canettes peinture - Baseball	02.70150.649	1 070,00 \$
3 sets de buts - Baseball	02.70150.649	270,00 \$
2 filets portatifs - Soccer	02.70150.649	500,00 \$
Peinture 24X 18 litres - Soccer	02.70150.649	1 069,00 \$
Toilettes mobiles - ATJ	02.70151.516	136,49 \$
Toilettes mobiles - ASSE DG	02.70151.516	669,31 \$
Toilettes mobiles	02.70290.522	761,18 \$
Conteneur	02.70290.522	792,00 \$
TOTAL		49 274,84 \$

* Transfert budgétaire

Transfert budgétaire :

Description	De	À	Montant
	Poste budgétaire	Poste budgétaire	
Fête nationale	02.70190.951	02.70150.516	7 000,00 \$
Lampe de scène	23.03000.725	02.22000.649	730,00 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Avis de motion – Règlement modifiant le Règlement numéro 409-2011 concernant les limites de vitesse

2015-04-133

Richard St-Pierre donne avis de motion, avec dispense de lecture, que lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement pour modifier le Règlement numéro 409-2011 concernant les limites de vitesse afin de modifier la limite de vitesse sur le boulevard de La Gabelle.

Séance ordinaire du 13 avril 2015

8. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local – Reddition de comptes

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 60 438 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'**annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**annexe B** dûment complétée;

2015-04-134

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. Renouvellement emprunt temporaire – Règlement numéro 417-2013 – Réalisation des infrastructures du projet domiciliaire – Rues des Seigneurs et des Gouverneurs – Phase V

2015-04-135

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès renouvelle, pour une période d'une année, l'emprunt temporaire d'une somme allant jusqu'à 730 097 \$, soit 100 % des dépenses prévues et effectuées au règlement d'emprunt numéro 417-2013 et son émission auprès de la Caisse populaire de l'Ouest de la Mauricie, de manière progressive et temporaire (taux variable). Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents requis au financement présent pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

10. Adoption de la politique d'aide financière pour les immeubles commerciaux

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire adopter une politique établissant un programme d'aide financière afin de favoriser l'implantation, la construction, la reconstruction, la rénovation, la transformation et l'agrandissement d'immeubles commerciaux sur son territoire;

2015-04-136

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte une politique d'aide financière pour les immeubles commerciaux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

11. Autorisation de signataires – Formulaire de consentement - Acquisition des lots 4 981 651 et 4 981 653 – Propriétés du ministère des Transports du Québec (MTQ)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire acquérir les lots 4 981 651 et 4 981 653 du cadastre du Québec appartenant au ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que le MTQ est disposé à se départir de ces immeubles excédentaires;

2015-04-137

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès s'engage à défrayer :

- Le coût de la préparation du plan d'arpentage;
- Les frais notariaux;
- La valeur au rôle desdits lots;

Il est de plus résolu que la Municipalité accepte que le texte suivant soit incorporé à toute offre faite à la Municipalité et soit reporté dans l'acte à intervenir :

« L'immeuble faisant l'objet des présentes devra, en cas de vente par la Municipalité, être offert par appel d'offres public à moins que la Municipalité n'ait obtenu l'autorisation écrite du ministre des Transports d'en disposer autrement.

De plus, si cette vente par la Municipalité a lieu dans les cinq ans de la date de la signature de l'acte notarié, la Municipalité devra verser au Ministre la différence entre le prix inscrit dans l'acte notarié et le prix convenu pour sa vente par la Municipalité ou le prix établi par le Ministre selon les conditions du marché immobilier, selon le plus élevé des deux, déduction faite du coût des améliorations qui apportent une plus-value à cet immeuble.»;

Il est également résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée à signer, pour et au nom de la municipalité le formulaire de consentement de l'acquéreur modifié pour l'acquisition des lots 4 981 651 et 4 981 653 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Autorisation de signataires – Formule de consentement - Acquisition des lots 2 547 114 et 2 547 094 Ptie – Propriétés du ministère des Transports du Québec (MTQ)

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire acquérir les lots 2 547 114 et 2 547 094 Ptie du cadastre du Québec appartenant au ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que le MTQ est disposé à se départir de ces immeubles excédentaires;

2015-04-138

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès s'engage à défrayer :

- Le coût de la préparation du plan d'arpentage;
- Les frais notariaux;

Séance ordinaire du 13 avril 2015

- La valeur au rôle desdits lots;

Il est de plus résolu que la Municipalité accepte que le texte suivant soit incorporé à toute offre faite à la Municipalité et soit reporté dans l'acte à intervenir :

« L'immeuble faisant l'objet des présentes devra, en cas de vente par la Municipalité, être offert par appel d'offres public à moins que la Municipalité n'ait obtenu l'autorisation écrite du ministre des Transports d'en disposer autrement.

De plus, si cette vente par la Municipalité a lieu dans les cinq ans de la date de la signature de l'acte notarié, la Municipalité devra verser au Ministre la différence entre le prix inscrit dans l'acte notarié et le prix convenu pour sa vente par la Municipalité ou le prix établi par le Ministre selon les conditions du marché immobilier, selon le plus élevé des deux, déduction faite du coût des améliorations qui apportent une plus-value à cet immeuble.»;

Il est également résolu que le conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée à signer, pour et au nom de la municipalité le formulaire de consentement de l'acquéreur modifié pour l'acquisition des lots 2 547 114 et 2 547 094 Ptie du cadastre du Québec.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Autorisation de signataires - Entente entre Monsieur Gilles Lefebvre et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Travaux de nivellement - Projet domiciliaire du secteur de la rue François-Chrétien

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'entente concernant les travaux de nivellement à être effectués dans le cadre du projet de développement domiciliaire du secteur de la rue François-Chrétien;

2015-04-139

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, monsieur Robert Landry et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée à signer, pour et au nom de la municipalité, l'entente à intervenir entre M. Gilles Lefebvre et la Municipalité relativement aux travaux de nivellement dans le secteur de la rue François-Chrétien.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Entente en contrepartie des services municipaux pour le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès

ATTENDU la résolution numéro 2015-03-4396 adoptée par les membres du conseil d'administration de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie lors de leur session régulière tenue le 19 mars 2015 demandant à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès de consentir, par résolution, à l'entente décrite au préambule de cette résolution;

ATTENDU le retrait de l'indemnité en faveur des municipalités hôtesse égale à 1 % de la valeur réelle des bâtiments d'un lieu «d'élimination des matières résiduelles... » suite à l'entrée en vigueur, le 13 janvier 2012, de la nouvelle entente constitutive de la Régie;

ATTENDU que les conclusions de l'avis juridique de Me André Lemay daté du 27 février 2013 sont à l'effet que les factures et leurs montants tenant lieu de taxes

Séance ordinaire du 13 avril 2015

transmis depuis le 13 janvier 2012, pour les municipalités hôtesse sont erronés compte tenu des exemptions dont bénéficie la Régie;

ATTENDU que la Régie est d'avis que la situation décrite ci-haut n'était souhaitée par aucun des membres de la Régie lors de la négociation ayant mené à l'entrée en vigueur de la nouvelle entente constitutive;

ATTENDU le mandat octroyé à la firme d'évaluation Immovex Évaluateur Agréés inc. suite à la présentation de son offre de service aux délégués de la Régie le 28 mai 2014;

ATTENDU le rapport d'évaluation de la firme Immovex Évaluateurs Agréés inc. daté du 20 octobre 2014 et du 25 novembre 2014;

ATTENDU que la méthode d'estimation utilisée par la firme Immovex Évaluateurs Agréés inc. pour soumettre le rapport précité est utilisée depuis de nombreuses années par les évaluateurs et que les résultats obtenus par cette dite méthode se sont révélés efficaces;

ATTENDU que l'article 206 de la Loi sur la fiscalité municipale permet à la Régie de conclure une entente en vertu de laquelle la Régie s'engage à payer à la municipalité hôtesse une somme d'argent en contrepartie des services municipaux dont bénéficie le site d'enfouissement;

ATTENDU que la Régie est disposée à conclure une telle entente;

ATTENDU que la Régie considère qu'une telle entente doit être basée sur le rapport d'évaluation de la firme Immovex Évaluateurs Agréés inc. daté du 20 octobre 2014 et du 25 novembre 2014 ainsi que sur la méthode d'évaluation utilisée pour produire ce dit rapport;

ATTENDU que la Régie consent donc à conclure une entente afin qu'un montant correspondant à 1 % de la valeur des bâtiments soit calculé sur la base d'une année civile et versé annuellement, et ce, sous réserve que les montants payables annuellement soient déterminés en fonction du rapport précité et de la méthode utilisée pour produire ce dit rapport;

ATTENDU que la Régie consent à ce que l'entente conclue soit rétroactive au 1^{er} janvier 2012;

ATTENDU que la Régie consent à cette rétroactivité en contrepartie des services municipaux dont a bénéficié le site d'enfouissement, et ce, depuis le 1^{er} janvier 2012;

ATTENDU que la conclusion d'une telle entente rétroactive ainsi que le versement des montants payables abrogeront toutes factures, toutes taxes et tous droits dus en contrepartie des services municipaux offerts entre le 1^{er} janvier 2012 et l'entrée en vigueur d'une telle entente;

ATTENDU que les sommes préalablement versées par la Régie en fonction des factures précitées seront déduites desdits montants payables;

ATTENDU que la Régie consent à ce que les montants payables soient indexés annuellement à compter de l'année 2016 d'un pourcentage égal à l'augmentation annuelle, le cas échéant, de la valeur au rôle des immeubles de la catégorie des immeubles industriels de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès;

Séance ordinaire du 13 avril 2015

2015-04-140

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la signature d'une entente en contrepartie des services municipaux pour le site d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès, à intervenir entre la Régie de gestion des matières résiduelles et la Municipalité selon les dispositions citées dans le préambule de cette résolution;

Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. Autorisation de signataires – Protocole d'entente entre l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan (OTFCS) et la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès – Attribution d'une subvention

CONSIDÉRANT que le CLD Shawinigan sera aboli au mois de mai 2015;

CONSIDÉRANT que le CLD Shawinigan a cédé à l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan (OTFCS) le bâtiment du kiosque touristique installé à la halte routière située au 2000, autoroute 55, sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a signé un protocole d'entente concernant l'attribution d'une subvention en lien avec ce kiosque avec le CLD de Shawinigan lequel protocole demeure techniquement valide puisqu'il est reconduit tacitement d'année en année depuis 2003;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer un nouveau protocole d'entente afin d'attribuer la subvention par la municipalité à l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan (OTFCS);

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont pris connaissance de ce protocole d'entente et qu'ils s'en déclarent satisfaits;

2015-04-141

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, monsieur Robert Landry et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nathalie Vallée à signer, pour et au nom de la municipalité, le protocole d'entente à intervenir entre l'Office de tourisme, foires et congrès de Shawinigan et la Municipalité de Saint-Étienne-des Grès concernant l'attribution d'une subvention relativement au kiosque d'information touristique.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Octroi de contrat – Apur urbanistes-conseils- Consultation publique suivant la modification des règlements d'urbanisme

2015-04-142

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à la firme Apur urbanistes-conseils le mandat pour la préparation et l'animation de l'assemblée publique de consultation suivant l'adoption des premiers projets de règlements d'urbanisme selon l'offre de service datée du 19 mars 2015 pour un montant pouvant varier entre 1 100 \$ et 1 430 \$, avant les taxes, plus les frais de déplacement estimés à 172,28 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

17. Octroi de contrats – Services professionnels d'ingénierie et d'architecture Construction bâtisse multifonctionnelle - Parc des Grès

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a demandé des soumissions sur invitation pour des services d'architecture et d'ingénierie pour son projet de construction d'une bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes d'ingénieurs ont présenté une soumission pour les services professionnels d'ingénierie;

Firme d'ingénieur	Prix soumis (avant taxes)
Enerco Groupe-conseil S.E.N.C.	17 965 \$
Pluritec	39 880 \$

CONSIDÉRANT que trois (3) firmes d'architectes ont présenté une soumission, pour les services professionnels d'architecture comme suit :

Firme d'architectes	Prix soumis (avant taxes)
Renée Tremblay architecte	19 700 \$
Michel Pellerin architecte	21 900 \$
Beaudry et Palato inc.	23 400 \$

2015-04-143

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat d'ingénierie à Enerco groupe-conseil S.E.N.C. pour un montant de 17 965 \$, avant taxes et le contrat d'architecte à Renée Tremblay architecte, pour un montant de 19 700 \$, avant taxes, ces derniers devant travailler de concert pour la construction de la bâtisse multifonctionnelle au parc des Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Octroi de contrat – Réfection boulevard de La Gabelle

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public publié sur le système électronique d'appel d'offres demandant des soumissions pour la réfection du boulevard de La Gabelle ;

CONSIDÉRANT le résultat des soumissions reçues à savoir :

Entrepreneurs	Montant (avant taxes)
Construction et Pavage Boisvert inc.	1 253 768,10 \$
Maskimo Construction inc.	1 272 917,50 \$
Eurovia Québec Construction inc.	1 478 250,00 \$
Pagé Construction, division de Sintra inc.	1 498 556,50 \$
Construction et Pavage Portneuf	1 588 105,70 \$
Excavation Normand Majeau inc.	1 684 458,73 \$

CONSIDÉRANT que la firme Stantec Experts-conseils ltée a vérifié la soumission de Construction et Pavage Boisvert inc. la soumission la plus basse conforme et qu'elle en fait la recommandation;

2015-04-144

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le contrat pour la réfection du boulevard de La Gabelle à l'entreprise Construction et Pavage Boisvert inc., pour un montant de 1 253 768,10 \$ avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

19. Octroi de contrat – Lignage des rues

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a demandé des soumissions sur invitation pour le lignage des rues sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que quatre (4) des cinq (5) soumissionnaires invités ont produit une soumission, comme suit :

Fournisseurs	Montant (avant taxes)
Lignco Sigma inc.	13 092,25 \$
Lignes Maska	13 539,90 \$
Marquage et Traçage du Québec inc.	15 708,80 \$
Marquage signalisation inc.	16 801,10 \$

2015-04-145

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat de lignage des routes de la municipalité pour 2015 à Lignco Sigma inc. au montant de 13 092,25 \$ avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

20. Octroi de contrat – Claude Gélinas et Fils inc. – Salle communautaire - Installation électrique

2015-04-146

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Claude Gélinas et Fils inc., le contrat pour l'installation de circuits électriques permettant d'utiliser rapidement, en cas d'urgence, l'énergie de la génératrice, et ce, selon l'offre de service datée du 1^{er} mars 2015, pour un montant de 1 605 \$, avant taxes;

Il est de plus résolu d'affecter le surplus accumulé pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Octroi de contrat – Hamel Propane inc. – Fourniture propane

2015-04-147

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Hamel Propane inc., le contrat pour la fourniture de propane selon l'offre, datée du 8 avril 2015, au prix fixe pour chaque litre de gaz propane vendu et livré pendant la période suivante soit :

Du 1^{er} mai 2015 au 30 avril 2016, le prix sera de 0,546 \$/litre, plus les frais de livraison de 5,90 \$ ainsi que toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Nomination de monsieur Gilles Isabelle à titre de membre bénévole de l'Organisation municipale de sécurité civile

CONSIDÉRANT que la municipalité a créé, par la résolution numéro 2013-09-369, une organisation municipale de la sécurité civile;

CONSIDÉRANT que monsieur Gilles Isabelle est disponible et désire occuper le poste vacant de responsable de la mission communication;

Séance ordinaire du 13 avril 2015

2015-04-148 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme monsieur Gilles Isabelle à titre de membre bénévole de l'Organisation municipale de sécurité civile au poste de responsable de la mission communication.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**23. Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) -
Inscription au congrès annuel 2015**

2015-04-149 Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur du service incendie, M. Daniel Isabelle à assister au 47^e congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui se tiendra du 16 au 19 mai 2015, à Sherbrooke, et de défrayer tous les frais applicables à la municipalité, dont l'inscription au montant de 397 \$ avant les taxes. (facture # 14425)

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**24. Attribution de poste à Denis Paquette - Journalier classe 2 - Poste
saisonnier**

CONSIDÉRANT que l'affichage à l'interne d'un poste saisonnier de journalier – Classe 2 a été faite conformément aux dispositions de la convention collective en vigueur;

CONSIDÉRANT que monsieur Denis Paquette a signé l'avis d'affichage et qu'il est, parmi les salariés ayant signé ledit avis, la personne salariée occasionnelle ayant le plus d'ancienneté;

2015-04-150 EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès attribue au plus tard le 27 avril 2015, le poste saisonnier de journalier- classe 2 à monsieur Denis Paquette. Le salaire et les avantages sociaux sont ceux prévus à la convention collective en vigueur pour ce poste.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**25. Inscription - Formation continue - Service aux entreprises de la
commission scolaire de l'Énergie - Opérateurs de niveleuse - Autorisation
de signataire**

2015-04-151 Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise messieurs René Bellemare et Jean-Pierre Desaulniers à participer à une formation des opérateurs de niveleuse sur les bonnes pratiques de nivelage offerte par le Service aux entreprises de la commission scolaire de l'Énergie qui aura lieu à Saint-Étienne-des-Grès, les dates sont à être déterminées;

Il est de plus résolu que la municipalité accepte de défrayer les coûts d'inscription de 4 412 \$, avant taxes ;

Il est également résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à signer pour et au nom de la municipalité, l'offre de service datée du 10 mars 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

26. Réclamation – Boîte aux lettres – Bris déneigement

2015-04-152

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le remboursement à monsieur Jeannot Chouinard, d'un montant de 141,41 \$, représentant une réclamation pour le remplacement d'une boîte aux lettres qui a été brisée lors des travaux de déneigement de la saison 2014-2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Réseau Environnement - Programme d'économie d'eau potable 2015 - Adhésion

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec dévoilait sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable en 2011;

CONSIDÉRANT qu'à compter de 2012, les municipalités doivent produire un plan d'action et proposer des mesures pour favoriser l'économie d'eau potable;

2015-04-153

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, afin de sensibiliser les citoyens à l'économie d'eau potable, adhère à titre de membre à Réseau Environnement au coût de 270 \$, avant taxes, et participe au Programme d'économie d'eau potable de Réseau Environnement pour l'année 2015 au coût de 595 \$, avant taxes, pour un montant total de 865 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Appui de la municipalité – Problématique contamination des puits privés – Avenue Ringuette, avenue Duplessis et rang des Grès

CONSIDÉRANT qu'environ 70 résidences situées en bordure de l'autoroute 55 sur le territoire de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, plus particulièrement sur l'avenue Ringuette, l'avenue Duplessis et le rang des Grès, sont privées d'eau potable en raison d'une possible contamination de la nappe phréatique par l'épandage de sels déglaçant;

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a procédé à l'échantillonnage, le ou vers le 4 mars 2015, des résidences du secteur et que pour plusieurs d'entre elles, les résultats des analyses dépassent les normes et critères pour l'eau potable;

CONSIDÉRANT que certaines résidences démontrent la présence de nitrite et de nitrate dans leur eau ce qui la rend impropre à la consommation;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire soutenir ses citoyens dans leur démarche pour résoudre cette problématique;

2015-04-154

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et résolu que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès en guise d'appui aux citoyens touchés par la contamination demandent au ministre des Transports, Monsieur Robert Poëti, au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Pierre Moreau, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Monsieur David Heurtel, de même qu'à la directrice de la Santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Dre Isabelle Goupil-Sormany de prendre connaissance du

Séance ordinaire du 13 avril 2015

dossier et de se concerter en vue d'offrir à ces résidents une solution viable et à long terme quant à l'approvisionnement en eau potable.

Il est de plus résolu de transmettre également copie de cette résolution au ministre responsable de la région de la Mauricie, Monsieur Jean-Denis Girard, ainsi qu'au député de Maskinongé, Monsieur Marc H. Plante.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Ratification des tarifs saisonniers – Camp de jour - Saison estivale 2015

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offre un camp de jour pour les enfants de 5 à 12 ans;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est d'avis qu'il est nécessaire de facturer un montant aux utilisateurs de ce service;

2015-04-155

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès ratifie la tarification du camp de jour pour la saison estivale 2015 comme suit :

TARIFICATION CAMP DE JOUR 2015						
	À temps plein				À la semaine	À la journée
	Inscription	Sorties	Contribution municipale	total		
Résident	415 \$	115 \$*	(40 \$)	= 490 \$	90 \$	30 \$
Non résident	510 \$	115 \$*	0 \$	= 625 \$	105 \$	35 \$

*Obligatoire

Un escompte de 30 \$ est appliqué lors de l'inscription à temps complet pour le deuxième enfant et les suivants d'une même famille.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. RE/MAX de Francheville inc. – Demande d'autorisation pour barrage routier

CONSIDÉRANT que la compagnie RE/MAX de Francheville inc. désire effectuer un barrage routier les 6 et 7 juin 2015, à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds pour l'organisme Opération Enfant Soleil;

CONSIDÉRANT que le chemin des Dalles est une route sous juridiction provinciale;

2015-04-156

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, appuyé de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la tenue d'un barrage routier, à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds au profit de l'organisme Opération Enfant Soleil, les 6 et 7 juin 2015, entre 10 heures et 16 heures, et ce, conditionnellement à ce que la compagnie RE/MAX de Francheville obtienne du ministère des Transports un permis d'événements spéciaux pour la tenue de cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

31. Demande d'autorisation pour La Virée du Maire de la ville de Trois-Rivières

2015-04-157

Il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès autorise le dimanche 14 juin prochain, l'organisation de La Virée du Maire 2015 à emprunter les rues de la municipalité, pour la Grande Virée et la Virée intermédiaire : soit une section du 4^e Rang, la rue des Loisirs et l'avenue Saint-Thomas-de-Caxton, vers le nord pour la Grande Virée et vers le sud pour la Virée intermédiaire;

Il est de plus résolu de permettre l'utilisation du bâtiment de services du terrain des loisirs de Saint-Thomas-de-Caxton entre 9 heures et 15 heures.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Demande d'autorisation pour le Demi-Marathon Marcel-Jobin

2015-04-158

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès autorise le dimanche 9 août 2015, le Club Milpat Mauricie à emprunter les rues de la municipalité, pour la tenue du Marathon Marcel-Jobin : soit l'avenue Omer-Bourassa, le 6^e Rang ainsi que le 7^e Rang.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

33. Demande d'accès gratuit au parc Réal-St-Onge – L'Association Viactive stéphanoise

CONSIDÉRANT que l'Association Viactive stéphanoise est une association à but non lucratif reconnue par le Service des loisirs de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT que cette association demande l'accès gratuit au parc Réal-Saint-Onge et, en cas de pluie, à la salle communautaire pour tenir une rencontre amicale avec ses membres le lundi 1^{er} juin 2015, de 10 h à 16 h;

CONSIDÉRANT que cette association demande également la fourniture de tables de pique-nique pour asseoir de quatre-vingts (80) à cent (100) personnes;

2015-04-159

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte de donner accès gratuitement au parc Réal-St-Onge et, en cas de pluie à la salle communautaire, à l'Association Viactive stéphanoise, pour la tenue de leur rencontre amicale qui aura lieu le lundi 1^{er} juin 2015, de 10 h à 16 h;

Il est également résolu que la municipalité fournisse le nombre de tables de pique-nique nécessaires pour asseoir de quatre-vingts (80) à cent (100) personnes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

34. Versement de subvention au Comité d'embellissement

CONSIDÉRANT que, depuis 2010, les achats sont effectués par la municipalité;

2015-04-160

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse un montant de 4 450 \$ au Comité d'embellissement à titre de subvention pour l'année 2015.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

35. Autorisation d'un signataire – Protocole d'entente relatif aux projets de distribution d'arbres – Association forestière de la Vallée du St-Maurice

CONSIDÉRANT que le ministère des Ressources naturelles (MRN) en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (AFVSM), invite les organismes à planifier au cours du mois de mai, une activité dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts (MAF);

CONSIDÉRANT que le Comité d'embellissement de la municipalité désire témoigner de l'importance de l'arbre et des forêts dans la vie des citoyens en organisant, en collaboration avec l'École Ami-Joie-et-des-Grès, une distribution d'arbres, offerts gratuitement par le MRN;

2015-04-161

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la signature par la présidente du Comité d'embellissement, madame Lucille Tessier, du protocole d'entente à intervenir entre l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice et le Comité d'embellissement de Saint-Étienne-des-Grès pour la fourniture de 974 plants d'arbres à être distribués gratuitement sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36.- Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2015

CONSIDÉRANT que la Semaine de la santé mentale se déroule **du 4 au 10 mai** et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit* » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement ;

CONSIDÉRANT que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement ;

CONSIDÉRANT que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise ;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne <acsm.qc.ca>;
- en organisant une « pause » collective;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal.

2015-04-162

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015 **Semaine de la santé mentale** dans la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et invite tous les citoyens et citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 13 avril 2015

37. Motion de félicitations – Soirée Casino optimiste 2015

2015-04-163

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement le comité organisateur de la Soirée Casino optimiste 2015 pour le vif succès qu'a connu l'événement qui a eu lieu le 21 mars dernier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38. Affaires diverses

Rien à ce point

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 43

Fin : 21 h 15

39. Clôture de la séance

2015-04-164

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 21 h 15.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière